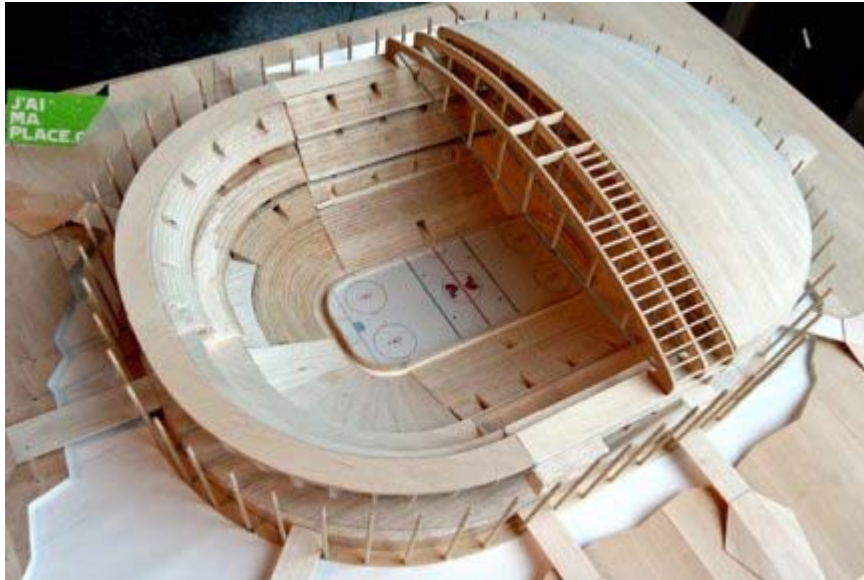


Publié le 29 septembre 2011 à 05h00 | Mis à jour le 29 septembre 2011 à 08h20

# Amphithéâtre: l'Ordre des architectes se questionne sur l'égalité des chances



Photothèque Le Soleil



**Stéphanie Martin**

Le Soleil

(Québec) Le président de l'Ordre des architectes trouve «curieux» que toutes les firmes soumissionnaires pour le volet architecture et ingénierie n'aient pas eu accès à l'étude des besoins de l'amphithéâtre et souligne du même souffle que ses membres sont «inquiets» de la tournure que prennent les appels d'offres professionnels.

André Bourassa s'est dit surpris d'apprendre que les firmes n'avaient pas eu accès au document. Pour lui, l'étude des besoins est l'une des trois clés importantes d'un projet, avec un budget approprié et un échancier adéquat.

«Il y a un principe de base qui veut que tous les soumissionnaires soient sur le même pied. Il semble que ça peut créer une divergence par rapport à l'égalité des chances. [...] Ça semble curieux.»

Sur l'affirmation de Régis Labeaume selon laquelle l'étude des besoins est en quelque sorte un «bar ouvert», l'architecte est tranchant. «L'étude des besoins, c'est pas juste l'étude des besoins potentiels. C'est l'étude des besoins qui sont normalement sélectionnés. Les listes d'épicerie et les bars ouverts, il n'y a rien de pire pour tuer un projet. C'est archi-clair. Il y a combien de projets qui ont fini par ne pas se faire parce qu'à force d'allonger les listes de tout le monde, ça fait un projet qui est tellement copieux que plus personne n'a les moyens de le faire.»

Il faut dire que le projet d'amphithéâtre fait jaser chez les architectes, qui n'ont pas que des bons mots sur l'appel d'offres des professionnels. «Ça fait des semaines que j'en entends parler tellement c'est une formule très bizarre. Les gens [membres de l'Ordre] sont très inquiets de la façon dont ça se déroule.» Sans vouloir préciser exactement la nature des inquiétudes, il laisse entendre que la formule clés en main exigée dans l'appel d'offres et les rapports d'autorité et de responsabilité ne font pas l'unanimité chez ses membres.

## Les ingénieurs aussi

Pour sa part, la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Maud Cohen, a indiqué mercredi au *Soleil* par la voix d'Aline Vandermeer, conseillère aux communications de l'Ordre, qu'à première vue, cette façon de faire, «ça lui semblait particulier».

Au FM93, Mme Cohen était allée un peu plus loin. «A priori, effectivement, je pense qu'il faudrait que l'étude de besoins soit rendue publique auprès des différentes firmes qui vont éventuellement soumissionner pour la conception par la suite. Sans avoir ces éléments-là, *a priori*, je vous dis que c'est difficile pour une firme de faire des estimés qui sont adéquats pour être en mesure par la suite de fournir un prix sur le temps que la conception pourrait prendre.»